

Prairies Le concours général agricole des pratiques agro-écologiques a été organisé pour la troisième fois en marais Breton par l'Association de la Baie de Bourgneuf et la chambre d'agriculture Pays de la Loire.

Une parcelle médaillée en marais Breton

Les communes de Saint-Hilaire-de-Riez et Notre-Dame-de-Riez étaient au cœur du concours général agricole des pratiques agro-écologiques organisé par l'Association de la Baie de Bourgneuf et la chambre d'agriculture Pays de la Loire.

Le gagnant est le Gaec les Rozelières, à Saint-Hilaire-de-Riez, qui a présenté une parcelle avec 70 espèces différentes dont une proportion importante de trèfle favorable aux abeilles. La conduite de la parcelle avec un pâturage tournant a aussi été appréciée des juges. Il représentera le marais Breton au niveau national qui aura lieu pendant le salon de l'Agriculture 2020 à Paris.

Trouver l'équilibre

Le Concours général agricole des pratiques agro-écologiques récompense depuis 2010 les exploitations dont les pratiques favorisent le meilleur équilibre entre valeur agronomique et valeur écologique des prairies, et permet de communiquer sur l'importance des prairies naturelles pour l'élevage et les territoires. Dans le marais Breton, les prairies de quatre éleveurs (Sébastien Bessonnet, Grégoire Crochet, Gaec la Mastrie et Gaec les Rozelières) ont été scrutées à la loupe, lors d'une visite le



Évaluation de la qualité de la prairie par le jury du concours au mois de mai 2019 en présence de l'exploitant.



Une remise des médailles du concours aux éleveurs participants a eu lieu lundi 25 novembre.

23 mai dernier, par des experts en agronomie de la chambre d'agriculture Pays de la Loire, en botanique du Conservatoire botanique national de Brest et en apiculture et sous la présidence d'un agriculteur retraité.

Le jury a apprécié la qualité et la conduite agricole des quatre

parcelles qui, bien que très différentes, comptaient toutes une grande richesse (de 40 à 70 espèces végétales) et « reflétaient ce qu'est une belle prairie en marais Breton ».

ÉMILIE GRANGER
CHARGÉE DE MISSIONS
AGRO-ENVIRONNEMENT
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PAYS DE LA LOIRE